

Club Ecomobilité – Message du 9 juin 2019

Dans un **monde de communication**, où l'on pourrait croire que le **savoir est plus facile à partager**, comment se fait-il que le **monde de l'éducation** rencontre tant de problèmes? Le choc des images risque-t-il de rendre encore plus difficile la **compréhension mutuelle** entre les hommes ? Comment expliquer que **certaines professions** ne trouvent personne pour occuper les postes qu'elles proposent ? L'**innovation** sur laquelle on compte pour mettre en oeuvre le **développement durable** se heurtera-t-elle à l'**absence de compétences** pour la mettre en oeuvre ?

La **Chine** a accueilli le 5 juin dernier la **journée de l'ONU sur l'environnement**: l'occasion pour montrer des **jeunes à bicyclette** faisant le tour du lac de l'Ouest à Hangzhou par une journée ensoleillée. Mais aussi de faire passer des slogans plus inquiétants (la pollution atmosphérique tue une personne sur la terre toutes les 5 secondes...) Comment inciter les jeunes générations à porter un jugement équilibré sur ces phénomènes ? Question d'éducation?
<https://news.un.org/fr/story/2019/06/1044911>

Face à la pénurie de **conducteurs de poids lourds aux Etats Unis**, (on parle de 175000 postes de chauffeurs qui pourraient manquer en 2024) la **start-up TuSimple** a développé une solution de **conduite automatisée pour camions** qui propose ses services à United State Postal (la Poste américaine). L'expérimentation est faite entre deux centres de distribution de courrier distants de **1600 km dans le Sud des Etats Unis**. On sait qu'il y aura un ingénieur de TuSimple à côté du **pilote superviseur** qui pourra "reprendre en mains" le véhicule. Par contre on ne sait pas quelles seront les **précautions de sécurité routière** qui seront enseignées aux autres usagers de la route, et aux riverains.
<http://www.urba2000.com/urba21/?La-poste-americaine-teste-des-camions-autonomes-longue-distance>

La **transition vers l'automatisation** dans le **transport routier français** a été étudiée par les fédérations professionnelles, les organisations syndicales et l'industrie automobile en liaison avec les organisations qui suivent ces questions dans d'autres pays dans des contextes juridiques différents. En réfléchissant par **scénarios** pour l'ensemble de ces pays on voit que, dans un scénario où l'on considère comme **immuable le rôle actuel des chauffeurs de poids lourds** dans les entreprises de transport et dans celles pour lesquelles elle travaillent, ce sont **800000** postes qui pourraient se trouver sans titulaires dans quelques années. Mais dans un **autre scénario** dans lequel on accepte que le **numérique déplace les frontières entre les métiers**, ce sont **2 millions de personnes** dont le métier doit évoluer. C'est évidemment différent et cela conduit les auteurs à préconiser des mesures de **sensibilisation et de formation** différentes.
<http://www.urba2000.com/urba21/?Gerer-la-transition-vers-l-automatisation-dans-le-transport-routier-francais>

Logiciel Libre: Est-ce la solution des **problèmes informatiques des collectivités locales** ? Une réunion sur ce sujet à la Mairie de Paris, pionnière dans ce domaine depuis 2002, propose de partager avec les **communes de France** des **centaines d'applications** qui ont été développées, sur fonds publics dans le domaine du libre et qui pourraient être utiles pour réaliser des services publics de qualité. Une concurrence nouvelle pour les GAFAs ou une fausse bonne idée ? Comment faire en sorte que les citoyens trouvent ce qu'ils cherchent sur les sites des collectivités locales? **Quelles compétences** apporter aux **personnes chargées de la communication** dans ces structures souvent nouvelles pour définir les besoins de leurs sites institutionnels et la présentation des contenus pour les usagers? <http://www.urba2000.com/urba21/?Logiciel-libre-il-faut-mettre-la-technologie-au->

[service-des-villes-et-des](#)

Le **partage de l'expérience entre collectivités locales** est pour le **CEREMA** une tradition ancienne et une **pratique qui s'adapte aux technologies**. **L'organisation des arrêts de bus** est une responsabilité des **communes ou groupements de communes** ayant la compétence juridique d'autorités de mobilité. Elles sont donc en charge de veiller aux règles d'accessibilité, qui permettent d'en faire des lieux utilisables par tous les usagers potentiels, y compris **les personnes à mobilité réduite**. Le **guide du CEREMA** qui s'adresse aux agents publics, mais aussi à tous ceux qui sont concernés par la qualité de la vie au quotidien dans les transports, peut vous être **envoyé en papier** (service payant) ou téléchargé (en pdf gratuit) <http://www.urba2000.com/urba21/?Points-d-arret-de-bus-et-de-car-accessibles-a-tous-de-la-norme-au-confort>

Bien à vous

JF JANIN
Président d'URBA 2000